

Fiche technique

Chemin de câbles MKS 60 A2

Référence: 6056024



A2 acier inoxydable 1.4301

2B nu, traité

Données de base

Référence	6056024
Type	MKS 620 A2
Désignation 1	Chemin de câbles MKS
Désignation 2	perforé
Fabricant	OBO
Dimension	60x200x3000
Coloris	acier inoxydable
Matériau	acier inoxydable 1.4301
Surface	nu, traité
Norme de surface	
Unité d'emballage minimale	3
Unité de mesure	Mètre
Poids	239,4 kg
Unité de poids	kg/100 pc
Empreinte CO2 (GWP) du berceau à la porte	12,9921 kg CO2e / 1 Mètre

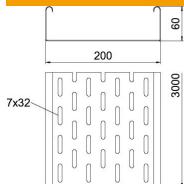
Fiche technique

Chemin de câbles MKS 60 A2

Référence: 6056024

OBO
BETTERMANN

Dimensions



Longueur	3 000 mm
Longueur	10 ft
Largeur	200 mm
Largeur	8 in
Hauteur	60 mm
Hauteur	2 in
Épaisseur de tôle	0,04 in
Épaisseur de tôle	1 mm
Cote B	200 mm
Dimension W	200 mm

Caractéristiques techniques

Version du connecteur	sans raccord
Type de fixation du système de montage	Sol Plafond Mur
Accessible	non
Sécurité de fonctionnement avec couvercle	non non
Perforation de montage dans le fond	oui
Schéma de perçage NATO	non
Section utile	118 cm ²
Section utile	11800 mm ²
Acier inoxydable, décapé	non
Perforation latérale	oui
Modèle longue portée	non
Type de test de charge selon CEI 61537	Type II
Type de raccord du système de chemin de câble	vissé

Fiche technique

Chemin de câbles MKS 60 A2

Référence: 6056024



Charges

Espacements utilisables entre supports min.	1,5 m
Espacements utilisables entre supports max.	2,5 m
Distance entre support 1,5m	1,5 kN/m
Distance entre supports 1,75m	1,25 kN/m
Distance entre support 2,0m	1 kN/m
Distance entre supports 2,5m	0,5 kN/m

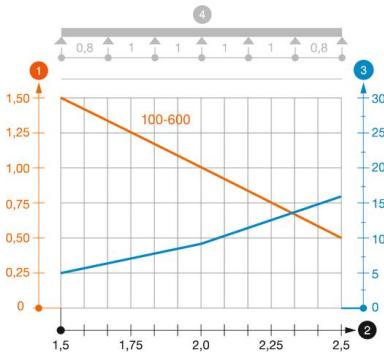


Diagramme de charge du chemin de câbles de type MKS 60 VA

- 1 Charge admissible de chemins de câbles/d'échelles à câbles en kN/m sans charge d'homme
- 2 Portée en m
- 3 Déflexion de longeron en mm avec kN/m autorisé
- 4 Schéma de charge pour le procédé de contrôle
- Courbe de charge avec largeur du chemin de câbles/de l'échelle à câbles en mm
- Courbe de déflexion de longeron en fonction de l'espacement d'appui